



Facturation des charges d'une entreprise à domicile

Par **Alexandre32**, le **05/02/2009 à 12:46**

Bonjour, rn rn Actuellement gérant d'un SARL qui vend du matériel informatique par Internet. rn rn Je souhaiterai installer mon entreprise à mon domicile et j'aimerais savoir si je pouvais facturé une partie du loyer de mon domicile dans les charges de l'entreprise. rn Et sous quelles conditions est ce possible ?

Par **Visiteur**, le **05/02/2009 à 12:56**

bonjour, rn rn oui possible... au prorata de la surface de votre bureau.. rn rn il ne faudra pas oublier de déclarer ce loyer en revenus foncier dans votre déclaration perso....